

## ACTUALITES DU SECTEUR

### JOURNEES DE L'ASSOCIATION DES MUNICIPALITES DU NIGER – 27 ET 28 AVRIL 2017

Les représentants des collectivités nigériennes se sont retrouvés les 27 et 28 avril afin d'échanger autour du thème : « *Transfert des compétences et des ressources de l'Etat aux Communes : Rôles et responsabilités des différents acteurs concernés.* »



A cette occasion, les intervenants ont présenté les étapes du processus de décentralisation qui devraient se concrétiser dans les prochains mois. Des documents de vulgarisation sont en préparation pour donner aux collectivités territoriales nigériennes les informations utiles sur le transfert. Les collectivités présentes ont pu faire remonter leurs besoins et inquiétudes face aux nouvelles responsabilités qui leur incombent.

Pour rappel, le gouvernement nigérien a adopté en janvier 2016 un **décret portant transfert des compétences et des ressources de l'Etat aux Communes**. Quatre domaines sont ainsi transférés : la santé, l'éducation, l'environnement, et l'hydraulique/assainissement. Un arrêté a été pris récemment par le Ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement (MHA – **arrêté du 20/03/2017**) pour préciser les conditions et modalités techniques d'exercice des compétences et les ressources transférées par l'Etat aux communes dans ce secteur.

**Plus d'informations :** [Note de synthèse Eau, Hygiène et Assainissement au Niger : Comment accompagner les collectivités dans la maîtrise d'ouvrage des services?](#)

### LE PROGRAMME SECTORIEL EAU, HYGIENE ET ASSAINISSEMENT (PROSEHA)

Le programme sectoriel eau, hygiène et assainissement (PROSEHA) a été adopté par le gouvernement le 9 mai dernier. Prenant en compte les engagements pris par les chefs d'Etat à Africasan ainsi que les Objectifs de Développement Durable (ODD), il fixe le cap sur les quinze prochaines années.

Le PROSEHA donne des orientations importantes à prendre en compte dans la définition des prochains programmes de coopération :

- **Evolution des solutions techniques** : en matière d'eau potable, le gouvernement privilégie la réalisation d'ouvrages à l'échelon intercommunal, ceci afin de mutualiser les coûts d'investissement. Par ailleurs, afin de répondre à l'évolution de la demande et d'assurer une transition progressive vers des branchements domiciliaires, tous les nouveaux forages, même ceux destinés initialement à être équipés de Pompe à Motricité Humaine (PMH), devront être dimensionnés pour pouvoir être équipés de pompes électriques et alimenter des réseaux AEP dans le futur.
- **En matière d'hygiène et d'assainissement**, le programme intègre les principes et modalités d'intervention de la SOPHAB pour la promotion de l'hygiène et de la fin de la défécation à l'air libre. Le programme met également l'accent sur l'équipement des écoles et centres de santé en toilettes et dispositifs de lavage des mains.
- **Assurer la gestion et le financement durable des services** : outre la planification des infrastructures, le PROSEHA s'intéresse aussi au renforcement de la gestion des services publics de l'eau et de l'assainissement. Dans le contexte actuel de transfert des compétences de l'Etat aux collectivités, il prévoit d'accompagner les services municipaux dans leurs nouvelles responsabilités. Pour cela, les directions régionales et départementales de l'hydraulique et de l'assainissement seront renforcées pour être en mesure d'apporter une assistance technique aux collectivités. Il prévoit également la révision et la diffusion du [Guide des services d'alimentation en eau potable dans le domaine de l'hydraulique rurale](#), MHA, 2010
- Enfin le programme prévoit des actions en matière de **gestion des ressources en eau**, afin d'améliorer la connaissance, le suivi et la protection des ressources en eau et ainsi qu'en matière d'**hydraulique pastorale**.

La première phase du PROSEHA se déroulera sur 5 ans.

**Plus d'informations** : [Texte adopté du PROSEHA](#)

## LA REVUE SECTORIELLE – 6, 7, 8 JUIN 2017

Comme chaque année, les acteurs de l'eau et de l'assainissement se retrouvent pour faire le bilan et échanger sur l'actualité du secteur.

Bilan 2016 en quelques chiffres<sup>1</sup> :

- Hydraulique rurale : Plus de 3 000 équivalents points d'eau modernes ont été réalisés en 2016 en milieu rural. En 2016, 30,8% de la population rurale n'a pas du tout accès à un service public d'eau potable ;
- Hydraulique urbaine : le taux de desserte en milieu urbain est passé de 90,14% en 2015 à 93,23 % en 2016 ;

<sup>1</sup> Source : Rapport Annuel d'Activités du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement Année 2016

- Assainissement: Plus de 18 000 latrines familiales et environ 1 600 latrines publiques ont été réalisées en 2016. Malgré ces avancées, 68,7% de la population nigérienne n'a accès à aucun service d'assainissement. Par ailleurs, 2 stations de traitement des boues de vidange sont actuellement en cours de construction à Niamey et des réflexions sont menées sur la gestion des boues à Zinder.
- Gouvernance : plusieurs activités en 2016 ont contribué à renforcer les compétences des collectivités territoriales - réalisation d'une étude pour définir le processus de mise en place d'un service municipal de l'eau et de l'assainissement; tenue d'un forum Ministère - Collectivités territoriales sur la mise en œuvre du guide du Service Public de l'eau ; élaboration de 14 nouveaux PLEA.

Les discussions lors de la revue ont porté sur l'opérationnalisation du PROSEHA nouvellement adopté, sur les mécanismes de financement du secteur ainsi que sur l'appui à la maîtrise d'ouvrage des collectivités territoriales.

**Plus d'informations :** [TDR de la revue et le rapport annuel du MHA](#)

## POINT SUR LA SITUATION HUMANITAIRE AU NIGER ET ROLE DU CLUSTER WASH

Le Niger est marqué depuis plusieurs années par de multiples crises conjoncturelles et structurelles :

- **déplacement de populations** dans la région de Diffa liées aux attaques de Boko Haram ainsi qu'à la frontière du Mali dans la région de Tillabéri - 29 attaques liées aux activités de Boko Haram ont été enregistrées en 2017 au Niger; le pays accueille aujourd'hui plus de 150 000 réfugiés et plus de 120 000 nigériens ont dû fuir leurs villages d'origine ;
- des **inondations** fréquentes en saison des pluies, très souvent dramatiques - des pluies diluviennes ces derniers jours ont causé la mort de 14 personnes à Niamey et Tillabéri ;
- des **crises alimentaires** récurrentes ;
- des **épidémies** liées en particulier à un mauvais assainissement et à de mauvaises conditions d'hygiène - une épidémie d'Hépatite E frappe actuellement la région de Diffa, où plus de 600 cas ont été enregistrés, entraînant la mort de 30 personnes.

Pour mieux organiser la réponse face à ces crises, le **ministère des Affaires Humanitaires** a été créé en 2017. En matière d'accès à l'eau potable et à l'assainissement, le **cluster WASH** (animé par l'UNICEF et ACTED) assure la coordination de l'aide d'urgence (une vingtaine de membres) :

- **collecte et diffusion de l'information** : organisation tous les 2 semaines de réunions de coordination à Niamey et Diffa et tous les mois à Tillabéri; mises à jour régulières des données sur la matrice REACH (<http://www.diffa-forced-displacement.info/>);
- **définition des priorités d'intervention et mobilisation de moyens financiers** : un plan de réponse humanitaire a été élaboré sur la base de l'analyse des besoins. Les informations collectées régulièrement permettent d'identifier les zones qui ne sont pas ciblées, de mesurer les urgences et de redéployer au mieux l'aide d'urgence ;

- **apporte un appui technique aux membres du cluster** : élaboration d'outils techniques/méthodologiques (guide pour la réponse d'urgence en WASH; des fiches sur la gestion des boues de vidange, etc.)

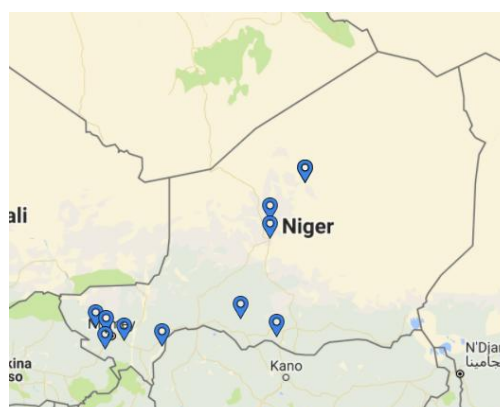
**Plus d'informations** : [portail de l'UNHCR](#)

## ACTUALITES DES PROJETS

### BILAN DE LA COOPERATION DECENTRALISEE ET NON GOUVERNEMENTALE 2016

Chaque année, le pS-Eau édite un bilan des projets menés par des acteurs français de coopération en lien avec leurs partenaires nigériens. Ces informations sont transmises aux directions centrales du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement ainsi qu'à l'Ambassade de France afin de faciliter le partage d'informations.

En 2016, 9 nouveaux projets de coopération décentralisée et non gouvernementale français pour l'eau et l'assainissement ont débuté au Niger pour un montant mobilisé d'environ 1 million d'euros.



**Plus d'informations** : [cartographie et liste des projets lancés en 2016](#)

### EVALUATION DES PROGRAMMES HYGIENE ET ASSAINISSEMENT – MARADI, TESSAOUA

Le Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne, l'ONG RAIL-Niger et l'Association Internationale des Maires Francophones collaborent depuis quelques années avec des collectivités nigériennes sur des projets d'hygiène et d'assainissement. C'est le cas en particulier des villes de Tessaoua et de Maradi au Niger à travers :

- le Projet d'Hygiène et d'Assainissement de Tessaoua PHAT I (2008-2010) et PHAT II (2011-2013) sur Tessaoua, réalisés en partenariat avec la Ville de Tessaoua, le SIAAP, l'ONG RAIL- Niger, l'Agence de l'Eau Seine Normandie, la Ville de Conflans-Sainte-Honorine, le Ministère français des Affaires étrangères et européennes, l'Association Jitoua Conflans Tessaoua ;
- le Projet d'Hygiène et d'Assainissement de Maradi PHAM (2010-2016) sur Maradi, réalisé en partenariat avec la ville de Maradi, le SIAAP, l'ONG RAIL- Niger, l'AIMF. La participation de l'AIMF sur ce projet a permis à la Ville de



Maradi de travailler conjointement sur l'assainissement liquide et la gestion des déchets solides, dans une approche intégrée.

Par leur action, ils ont contribué à l'amélioration des conditions d'assainissement des habitants par :

- l'accompagnement des populations locales dans l'adoption de bonnes pratiques d'hygiène
- la réalisation d'ouvrages d'assainissement liquide (latrines publiques, latrines familiales et puits, latrines scolaires, points d'eau, etc.), gestion des déchets sur Maradi (aménagement de dépotoirs transitoires) et maîtrise des eaux de ruissellement sur Tessaoua ;
- le renforcement des services municipaux de Tessaoua et Maradi ainsi que des acteurs de l'assainissement (fontainiers, gérants de latrines, vidangeurs, charretiers impliqués dans la collecte des déchets) ;

Les deux programmes ont fait l'objet d'une évaluation réalisée par Eau vive. Les enseignements de ces programmes sont actuellement capitalisés par le pS-Eau pour être diffusés auprès des acteurs impliqués dans le secteur de l'assainissement au Niger.

#### Contacts :

Cléo Lossouarn, Chef de projet SIAAP, [Cleo.LOSSOUARN@siaap.fr](mailto:Cleo.LOSSOUARN@siaap.fr)

[Plaquette d'informations sur les actions menées à Maradi](#)

## VIDEO SUR LES PROGRAMMES EAU/ASSAINISSEMENT DANS LES DEPARTEMENTS DE TANOUT ET MAGARIA



La Croix rouge française et la Croix rouge nigérienne, soutenues par la Commission Européenne, ont mené pendant 4 ans un programme d'ampleur pour l'amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement de base dans les départements de Tanout et Magaria (région de Zinder).

Redécouvrez, à travers les témoignages des acteurs et bénéficiaires du projet, les actions mises en œuvre : la réalisation des ouvrages d'eau potable et d'assainissement, l'appui à la gestion des services de l'eau et de l'assainissement ainsi que les actions de promotion de l'hygiène.

**Voir le film :** [Le défi de l'eau et de l'assainissement durable au Niger](#)

### Faites nous part de vos suggestions !

Vous avez des questions, des remarques ou des informations à partager auprès des membres du réseau Niger, contactez-nous :  
Béatrice Tournonnias, [tournonnias@pseau.org](mailto:tournonnias@pseau.org)